

GUIDE
DES ÉTUDES



DOCTORAT EN ÉTUDES DU RELIGIEUX CONTEMPORAIN

RADICALISATION ET SECTES VIVRE-ENSEMBLE
FEMMES ET RELIGIONS SANTÉ ET SPIRITUALITÉ
LAÏCITÉ SPIRITUALITÉS AUTOCHTONES
MÉDIAS ET RELIGIONS ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

Centre d'études du religieux-contemporain
USherbrooke.ca/religieux-contemporain



Université de
Sherbrooke

MOT DU DIRECTEUR DU CENTRE D'ETUDES DU RELIGIEUX CONTEMPORAIN

Chères étudiantes et chers étudiants,

Vous entreprenez une formation doctorale en études du religieux contemporain! Félicitations, vous venez de vous inscrire dans un programme de haut niveau, original, interdisciplinaire, dont vous serez une fière diplômée ou un fier diplômé. Fort d'une dizaine d'années d'expérience, une équipe pédagogique a procédé ces deux dernières années à une évaluation périodique du programme de doctorat en études du religieux contemporain. Il s'en est suivi des recommandations qui ont mené à mettre en œuvre des stratégies pour vous permettre de réaliser dans les meilleures conditions possibles votre parcours doctoral. Cette nouvelle version du programme est plus fluide que la version originale, de sorte que vous devriez bien progresser sans trop de vents contraires.

Le présent guide des études est une de ces stratégies pour vous éclairer tout au long de votre formation. Vous y trouverez en un clin d'œil les renseignements généraux usuels et attendus dans un tel guide, mais aussi des informations concrètes sur le déroulement normal de votre cheminement au sein de votre programme de formation. Comment se constitue mon comité de supervision? Dans quel ordre devrais-je suivre les activités pédagogiques, étant donné ma situation personnelle et professionnelle? Comment ça se passe quand j'arrive vers la fin de la thèse? Qui évalue ma thèse? Puis-je suggérer des spécialistes? Ce guide désire répondre à ces questions et à celles qui pourraient survenir quand vous entamez une telle formation. Nous espérons qu'il vous sera utile et qu'il vous permettra de naviguer avec aisance sur les flots de cette nouvelle aventure intellectuelle et spirituelle.

Au plaisir de faire votre connaissance et de répondre à vos éventuelles questions, celles qui ne se trouvent pas dans ce guide et qui pourraient vous venir à l'esprit, alors que vous entamez cette odyssée passionnante!

Bons vents!

Pr Marc Dumas

Directeur du CERC

TABLE DES MATIERES

<u>1.</u>	<u>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</u>	4
<u>1.1.</u>	<u>À qui s'adresse le programme doctoral en études du religieux contemporain ?</u>	4
<u>1.2.</u>	<u>Grade postulé</u>	4
<u>1.3.</u>	<u>Type de programme, nombre de crédits et lieux de formation</u>	5
<u>1.4.</u>	<u>Finalités du programme</u>	5
<u>1.5.</u>	<u>Encadrement de l'étudiante ou de l'étudiant</u>	5
<u>1.6.</u>	<u>Conditions d'admission et conditions de poursuite</u>	6
<u>1.7.</u>	<u>Passage accéléré de la maîtrise au doctorat</u>	7
<u>1.8.</u>	<u>Capacité d'accueil</u>	7
<u>1.9.</u>	<u>Domaines de recherche</u>	7
<u>1.10.</u>	<u>Régime d'études et d'inscription</u>	8
<u>1.11.</u>	<u>Dates limites pour déposer une demande d'admission</u>	9
<u>2.</u>	<u>PROGRAMME DE FORMATION PAR COMPÉTENCES</u>	9
<u>3.</u>	<u>CONTENU DU PROGRAMME</u>	10
<u>3.1.</u>	<u>Activités du bloc thématique</u>	11
<u>3.2.</u>	<u>Activités du bloc recherche</u>	11
<u>4.</u>	<u>DIRECTION DE RECHERCHE</u>	11
<u>5.</u>	<u>PRODUCTIONS INTERMÉDIAIRES</u>	12
<u>5.1.</u>	ERC922 <u>Examen de synthèse rétrospectif</u>	12
<u>5.2.</u>	ERC946 <u>Projet de thèse</u>	13
<u>6.</u>	<u>PRODUCTION DE FIN D'ÉTUDES</u>	13
<u>6.1.</u>	<u>Rédaction de la thèse</u>	13
<u>6.2.</u>	<u>Processus d'évaluation de la thèse (ERC962)</u>	14
<u>6.3.</u>	<u>Dépôt final</u>	17
	<u>ANNEXE 1 : Domaines de recherche et expertises du corps enseignant</u>	18
	<u>ANNEXE 2 : Calendrier de scolarité</u>	20
	<u>ANNEXE 3 : Instances de recherche collaborant avec le CERC</u>	22

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX¹

1.1. À qui s'adresse le programme doctoral en études du religieux contemporain?

Le religieux est sans cesse en mutation dans nos sociétés et il se manifeste dans plusieurs secteurs de la vie culturelle et sociale. Ce programme doctoral, par son caractère interdisciplinaire, cherche à suivre ces mutations, à former des personnes diplômées compétentes et à fournir une expertise utile aux groupes et aux personnes vivant la complexité des phénomènes religieux contemporains.

Le programme s'adresse :

- à l'étudiante ou à l'étudiant qui a terminé sa maîtrise et qui veut acquérir une expertise théorique et pratique sur les enjeux et les mutations du religieux aujourd'hui, et ce, pour être en mesure de répondre aux besoins d'éducation de la société et aux besoins professionnels ou des milieux de pratique, une expertise attendue dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du travail social, des affaires publiques ou encore des activités religieuses;
- à la professionnelle ou au professionnel qui souhaite acquérir une formation complémentaire ou en réorientation de carrière qui veut mener une recherche interdisciplinaire, collaborer à des équipes et exercer un leadership en lien avec les problématiques religieuses qui surgissent et complexifient le vivre-ensemble dans les sociétés contemporaines, et ce, en développant une expertise qui viendra enrichir son activité professionnelle;
- à la personne provenant du secteur de la santé, de l'éducation, du travail social, des affaires publiques ou encore des activités religieuses qui veut faire un bilan de carrière ou approfondir une problématique religieuse, lui permettant ainsi d'enrichir son engagement personnel, social et/ou communautaire.

1.2. Grade postulé

La réussite du programme est sanctionnée par l'obtention du grade de *Philosophiæ Doctor* (Ph.D.). Le diplôme est octroyé par le Centre d'études du religieux contemporain de l'Université de Sherbrooke (CERC).

¹ Ces renseignements s'appuient sur le *Règlement des études 2575-009*, disponible sur le site Internet du Bureau de la registraire, Université de Sherbrooke, en ligne : <<https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>>. Trois sources ont été consultées : Faculté d'éducation, *Guide du doctorat en éducation*, Université de Sherbrooke, mis à jour en janvier 2021; Faculté des lettres et sciences humaines, *Règlement facultaire des programmes de maîtrise et de doctorat*, Université de Sherbrooke, novembre 2015; Département de sciences des religions, *Guide de régie académique – Doctorat en sciences des religions*, Faculté des sciences humaines, Université du Québec à Montréal, mis à jour en avril 2019.

1.3. Type de programme, nombre de crédits et lieux de formation

Ce programme est de type recherche et comporte quatre-vingt-dix (90) crédits. Il est offert sur deux campus : le Campus principal de Sherbrooke et le Campus de Longueuil. Certaines séances des activités pédagogiques peuvent être offertes à distance.

1.4. Finalités du programme

Le programme de doctorat en études du religieux contemporain vise à former des chercheuses et des chercheurs de haut niveau, qui développeront une expertise sur le religieux contemporain et ses manifestations, et qui interviendront dans un contexte universitaire ou non universitaire.

Les finissantes et les finissants contribueront, par leurs recherches et la communication de leurs travaux auprès de divers publics, à faire avancer leur domaine d'études. Ils exprimeront une préoccupation pour les besoins sociaux actuels relatifs au religieux contemporain. Ils favoriseront une saisie globalisante du religieux dans la communauté scientifique et la société par leur capacité à faire de la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire. Ils jouiront d'une capacité d'adaptation et d'autonomie à l'intérieur d'équipes de recherche interdisciplinaires et multidisciplinaires.

1.5. Encadrement de l'étudiante ou de l'étudiant

Directrice ou directeur de recherche

La personne inscrite au programme aura préalablement identifié une directrice ou un directeur qui l'accompagnera dans sa recherche. À la fin du premier trimestre d'inscription, ce choix devra avoir été validé auprès de la direction de programme. Dès le début de la formation, la personne inscrite au programme est encouragée à identifier une directrice ou un directeur qui l'accompagnera dans sa recherche (consulter l'ANNEXE 1). La principale responsabilité de la directrice ou du directeur de recherche est de fournir à la personne étudiante le meilleur encadrement possible par une aide intellectuelle soutenue, un soutien humain et une supervision attentive qui s'étend de la phase initiale des études jusqu'à l'évaluation finale de la thèse. Il lui appartient aussi de suggérer des noms d'évaluatrices ou d'évaluateurs pour la formation du jury qui évaluera la thèse de l'étudiante ou de l'étudiant.

Comité de supervision

La personne inscrite au programme est suivie par un comité composé de la directrice ou du directeur de recherche et d'une codirectrice ou d'un codirecteur. Ce comité de supervision est habituellement formé durant la première année du parcours doctoral. La fonction du comité est de veiller à la bonne progression académique de l'étudiante ou de l'étudiant afin de répondre aux exigences scientifiques du programme. Il détermine si la personne inscrite au programme comprend et s'approprie le projet de recherche tôt dans son cheminement, voit à ce que les activités pédagogiques soient suivies aux dates prescrites, conseille quant aux stratégies préconisées pour assurer la progression et la réussite académique. S'ajoute également le ou la commis aux affaires académiques, qui veille à la progression administrative de la personne étudiante en ce qui a trait à l'inscription, l'ordre des cours et aux différents formulaires à compléter.

Directrice ou directeur de programme

La directrice ou le directeur de programme est responsable de la mise en œuvre de l'offre de formation et voit à ce que les conditions soient réunies pour favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants. Elle ou il doit faire les recommandations appropriées concernant l'admission des personnes qui souhaitent s'inscrire au programme, le choix du sujet de recherche et de la directrice ou du directeur de recherche. La directrice ou le directeur de programme est responsable d'approuver le programme d'études des étudiantes et des étudiants. Elle ou il veille à la qualité de l'environnement de formation et de l'encadrement des étudiantes et des étudiants, assure le suivi et l'évaluation périodique de la formation et fait des recommandations concernant les membres des jurys de thèse.

1.6. Conditions d'admission et conditions de poursuite

La candidate ou le candidat doit détenir un grade de 2^e cycle de type recherche en études du religieux contemporain, en théologie, en sciences des religions, un grade de 2^e cycle jugé équivalent ou encore un grade de 2^e cycle dans un domaine pouvant être relié aux sciences religieuses.

Toute [demande de reconnaissance d'acquis](#) scolaires, obtenus notamment dans une autre institution ou dans un autre programme de l'Université de Sherbrooke, doit être soumise au Centre d'études du religieux contemporain (CERC) par l'étudiante ou l'étudiant au moyen du formulaire prévu à cette fin (fourni par la coordonnatrice ou le coordonnateur académique) et être appuyée par les documents officiels ou les pièces justificatives pertinentes.

La candidate ou le candidat doit également :

- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- avoir une connaissance du français dans son expression orale et écrite;
- avoir une capacité de lecture en anglais et, le cas échéant, faire preuve de la connaissance d'une troisième langue moderne ou ancienne jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Si une maîtrise n'a pas été réalisée en études du religieux contemporain, en théologie ou en sciences des religions, la candidate ou le candidat peut se voir exiger des cours de propédeutique. Ces derniers doivent être complétés au cours de la première année de formation.

Les documents requis pour l'[admission](#) sont les suivants :

- tous les relevés de notes officiels et les diplômes universitaires;
- trois (3) rapports d'appréciation selon le formulaire Rapport d'appréciation;
- un curriculum vitæ à jour,
- une lettre de motivation et d'explication du projet de recherche (trois [3] pages);
- une lettre d'engagement d'une directrice présumée ou d'un directeur présumé de recherche.

L'évaluation des candidatures se fait selon la qualité du dossier scolaire, la pertinence et la cohérence du projet de recherche en regard de l'orientation du programme et de ses trois (3)

domaines de recherche, les rapports d'appréciation et l'acceptation de la supervision par une directrice présumée ou un directeur présumé de recherche.

Une exigence de résidence de trois (3) trimestres consécutifs ou non consécutifs est aussi requise.

La réussite des activités ERC922 *Examen de synthèse rétrospectif* et ERC946 *Projet de thèse* est exigée pour poursuivre le programme de formation.

1.7. Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

La personne inscrite dans un programme de maîtrise de type recherche en études du religieux contemporain peut être admissible au doctorat en études du religieux contemporain sans être tenue de franchir toutes les étapes habituelles de la maîtrise, et ce, aux conditions suivantes :

- avoir réussi, préalablement, tous les cours de son programme de maîtrise (la qualité du dossier académique de l'étudiante ou de l'étudiant constitue le principal critère d'évaluation);
- poursuivre la même recherche (ou une recherche connexe);
- avoir fait accepter son projet de mémoire par la direction de programme de maîtrise et par le directeur ou la directrice du mémoire;
- avoir fait accepter la nomination de sa directrice ou de son directeur de thèse par la direction du programme de doctorat, parmi les professeures et les professeurs admissibles à la direction de thèse au doctorat;
- faire une demande d'admission au doctorat.

1.8. Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté, mais il doit tenir compte de la capacité des ressources professorales à encadrer optimalement les personnes inscrites au programme.

1.9. Domaines de recherche

La recherche doctorale en études du religieux contemporain vise à approfondir les phénomènes spirituels et religieux d'aujourd'hui, et ce, en démontrant une compréhension globale et interdisciplinaire qui vise l'innovation en matière de savoirs.

Le projet de recherche peut s'inscrire dans l'un des trois (3) domaines de recherche privilégiés suivants :

- Religions et cultures comparées
- Expériences religieuses et spirituelles contemporaines
- Défi du religieux et du spirituel contemporains, sa complexité et sa fonction

« Religions et cultures comparées » concerne l'analyse comparée de l'interaction des traditions spirituelles et religieuses avec la culture.

« Expériences religieuses et spirituelles contemporaines » met en exergue la singularité de la quête de sens de toute expérience religieuse ou spirituelle, individuelle ou collective.

« Défi du religieux et du spirituel contemporains, sa complexité et sa fonction » cherche à offrir une réponse structurante face aux situations complexes ou encore cherche à reconnaître la capacité de symbolisation et la fonction sociale du religieux et du spirituel contemporains.

1.10. Régime d'études et d'inscription

Régime régulier à temps complet.

Ce programme est également ouvert [aux étudiantes et aux étudiants internationaux](#) en régime régulier.

En scolarité à temps complet, l'étudiante ou l'étudiant au 3^e cycle est en situation d'études pendant six (6) trimestres consécutifs, et ce, quel que soit le nombre de crédits inscrits pour ces trimestres.

Outre les différents [programmes de bourse existants à l'Université de Sherbrooke](#), incluant les bourses aux candidates et aux candidats internationaux, une [bourse de soutien au doctorat](#) est offerte par le CERC aux personnes admises et inscrites au programme. Cette bourse est émise au terme de la période d'abandon de cours avec facturation sans mention d'échec. Une autre condition pour l'octroi de cette bourse est que les frais de scolarité de l'étudiante ou de l'étudiant doivent avoir été réglés totalement ou que le résidu soit de 1 250 \$ ou moins. La valeur de chaque bourse totalise 7 500 \$, versée à raison de 1 250 \$ par trimestre. Ce montant est habituellement octroyé pendant les six (6) premiers trimestres d'inscription au programme, coïncidant ainsi avec la période où la personne est inscrite en scolarité à temps complet. Il est aussi possible que des bourses d'appariement viennent soutenir le financement des étudiantes et des étudiants.

L'inscription se fait en continu à chaque trimestre. Les six (6) premiers trimestres sont identifiés « en scolarité à temps complet », les autres trimestres sont identifiés « en rédaction à temps complet ». Lorsque l'étudiante ou l'étudiant effectue le dépôt initial de sa thèse, un trimestre sera alors identifié « en évaluation ». L'étudiante ou l'étudiant utilise à cet effet la [fiche d'inscription](#), qu'elle ou il doit faire parvenir au secrétariat du CERC. Pour obtenir la durée maximale des études au doctorat, l'étudiante ou l'étudiant est invité à consulter le [Règlement des études de l'Université de Sherbrooke](#).

1.11. Dates limites pour déposer une demande d'admission

Les dossiers de demande d'admission au programme doivent être envoyés au Bureau de la registraire *deux (2) mois avant le début du trimestre* (que ce soit celui de l'automne ou celui de l'hiver). Pour [les étudiantes et les étudiants internationaux](#), il faut compter *au moins six (6) mois avant le début du trimestre*, car à la suite d'une réponse positive du Bureau de la registraire, il faut répondre aux exigences des gouvernements canadien et québécois, ce qui peut être long.

2. PROGRAMME DE FORMATION PAR COMPÉTENCES

Le programme de doctorat en études du religieux contemporain propose, en développement continu et stratégique, cinq compétences :

Compétence 1 : Connaissances et regard critique

Identifier des enjeux spécifiques au religieux contemporain et formuler un projet de recherche susceptible de contribuer à la connaissance de ce religieux ou à proposer des solutions pratiques :

- en appliquant ses connaissances sur le religieux contemporain afin de pouvoir retracer la genèse de la problématique retenue et de la replacer dans une histoire de sens;
- en retraçant et en décrivant les nouvelles facettes de cette problématique et en expliquant ce qu'il y a de neuf, ce que cela vient changer dans la manière de la comprendre;
- en produisant des connaissances nouvelles, des approches méthodologiques ou des savoir-faire destinés à répondre à la problématique.

Compétence 2 : Production professionnelle et scientifique

Conduire de manière autonome une démarche méthodologique à l'intérieur de la thèse :

- en choisissant la ou les méthodes appropriées à l'étude d'une problématique donnée en fonctions des résultats recherchés;
- en produisant un projet de thèse faisant état du choix méthodologique retenu et en le déployant dans le plan annoncé de la thèse;
- en maintenant une grande lisibilité entre l'application de la méthodologie à la thèse et les résultats de la recherche.

Compétence 3 : Interdisciplinarité

Développer un projet de recherche original ancré dans l'interdisciplinarité :

- en repérant des lieux de croisement interdisciplinaire autour de la problématique retenue;
- en identifiant et en utilisant de manière scientifique les données et les résultats provenant d'autres disciplines et qui sont pertinentes au traitement de la problématique;
- en produisant des résultats de recherche capable de traverser les frontières disciplinaires.

Compétence 4 : Communication orale et écrite

Communiquer ses résultats scientifiques, tant à l'oral qu'à l'écrit, aux spécialistes en sciences religieuses, aux spécialistes d'autres disciplines connexes et à la société :

- en présentant des exposés oraux et des dissertations selon les meilleurs standards scientifiques;
- en produisant et en présentant des productions scientifiques à ses pairs, à un public scientifique et non scientifique;
- en apprenant à argumenter sur le religieux contemporain dans un environnement sécularisé.

Compétence 5 : Intégrité et éthique

Repérer les enjeux éthiques impliqués dans une recherche et mettre en œuvre les mesures appropriées :

- en soumettant, lorsque nécessaire, un projet de recherche à l'évaluation du comité d'éthique de la recherche;
- en exerçant, à travers les séminaires et les échanges scientifiques, une éthique de la communication scientifique;
- en contribuant par ses recherches à une prise en compte éclairée et juste des manifestations et des requêtes religieuses contemporaines.

3. CONTENU DU PROGRAMME

Il est possible pour l'étudiante ou l'étudiant de débiter le programme soit à l'automne ou à l'hiver, et ce, avec ou sans propédeutique (consulter l'ANNEXE 2). Les deux (2) premières années de formation sont normalement consacrées aux activités thématiques et de recherche. Les deux (2) années suivantes sont spécifiquement dédiées à la rédaction de la thèse (ERC962). Pour tenir compte du statut professionnel de la personne inscrite au programme, le parcours de formation a été réparti sur une période un peu plus longue, afin de permettre une réalisation optimale du projet de recherche (consulter l'ANNEXE 2). Notez que le règlement des études limite la durée de la formation à une durée de sept (7) ans.

Le programme, totalisant quatre-vingt-dix (90) crédits, est réparti en deux blocs :

- Un bloc thématique : activités pédagogiques de type séminaire (9 crédits);
- Un bloc recherche : activités reliées à la thèse et activité de présentation publique des résultats de la recherche (81 crédits).

3.1. Activités du bloc thématique

- ERC901 *Étude du religieux contemporain* (3 crédits)
- ERC902 *Séminaire thématique* (3 crédits)
- ERC906 *Épistémologie du religieux contemporain* (3 crédits)

Ces activités prennent la forme de séminaires reliés à l'étude du religieux contemporain, à la démarche interdisciplinaire et au développement d'outils pour mener sa recherche. En ce qui concerne le séminaire thématique (ERC902), il est habituellement animé par une équipe du CERC (SoDRUS, SenS, etc.) (consulter l'ANNEXE 3).

3.2. Activités du bloc recherche

- ERC907 *Activité doctorale thématique* (1 crédit)

Cette activité a pour but de prendre contact avec le milieu de la recherche dans son domaine d'études et de diffuser des résultats de sa recherche dans un colloque scientifique ou encore dans une publication.

- ERC922 Examen de synthèse rétrospectif (10 crédits)

Cette activité permet de démontrer l'acquisition des connaissances relatives aux fondements théoriques de son domaine de recherche ou à des thèmes connexes ainsi que la capacité de communiquer le tout par écrit. La réussite de l'activité pédagogique ERC922 *Examen de synthèse rétrospectif* conditionne la poursuite du programme de formation.

- ERC945 *Séminaire interdisciplinaire* (4 crédits)

Cette activité, sous forme de séminaire, fait l'analyse d'un sujet particulier, en propose le découpage en problèmes et la recherche de solutions alternatives en vue de faciliter la réalisation de sa propre recherche interdisciplinaire.

- ERC946 *Projet de thèse* (6 crédits)

Cette activité, sous forme de séminaire, a pour but : d'élaborer son projet de thèse sur un problème religieux contemporain d'un point de vue interdisciplinaire; d'enrichir sa culture en théologie ou en sciences des religions au contact des autres participantes et participants; de communiquer son projet sous forme orale et écrite; de défendre le projet devant un jury. La réussite du séminaire ERC946 *Projet de thèse* conditionne la poursuite du programme de formation. Préalable exigé : ERC945 *Séminaire interdisciplinaire*.

- ERC962 *Thèse* (60 crédits)

La thèse vise à développer une expertise dans l'étude du religieux et/ou du spirituel contemporains en y apportant une contribution originale et novatrice.

4. DIRECTION DE RECHERCHE

L'étudiante ou l'étudiant, au moment de sa demande d'admission au programme, soumet en trois (3) pages son projet de recherche à la directrice ou au directeur du programme ainsi qu'à une professeure ou à un professeur pour obtenir son accord à diriger la thèse et devenir ainsi sa directrice ou son directeur de recherche. Pour faciliter le choix d'une directrice ou d'un directeur de recherche, il est proposé à l'étudiante ou à l'étudiant de consulter les pages web du corps enseignant afin de connaître les domaines de recherche existants (consulter l'ANNEXE 1) et l'expertise respective de chaque membre du corps enseignant.

La directrice ou le directeur de recherche fait part, par écrit, à la direction de programme de son acceptation de diriger la thèse et de son accord avec le projet de recherche présenté. Cette esquisse de projet ainsi que le choix d'une direction de recherche sont alors soumis pour approbation à la direction de programme. Après approbation, le formulaire [Choix du directeur/d'une directrice de la recherche](#) doit alors être rempli et signé par l'étudiante ou l'étudiant, la directrice ou le directeur de recherche et, s'il y a lieu, la codirectrice ou le codirecteur de recherche. Un titre provisoire de la thèse est aussi à indiquer.

Tout changement substantiel de l'idée de recherche, de même que tout changement de direction de recherche, doivent être également approuvés par la direction de programme.

C'est en fonction de l'expertise complémentaire et pertinente à la réalisation du projet de recherche que la personne inscrite à la formation, de concert avec la directrice ou le directeur de recherche, fait appel à une codirectrice ou à un codirecteur de recherche. Dans ce cas, il importe que le rôle et les responsabilités de chacune des personnes assumant une codirection de recherche soient clairement établis au départ et que toutes les personnes impliquées dans la démarche de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant en valident le principe.

5. PRODUCTIONS INTERMÉDIAIRES

5.1. ERC922 Examen de synthèse rétrospectif

L'étudiante ou l'étudiant, en début de sa scolarité doctorale, planifie son examen de synthèse rétrospectif; composé de deux thèmes, la personne doit prévoir les lectures dirigées afférentes et les objectifs de sa production écrite. La planification de l'examen de synthèse rétrospectif est élaborée en collaboration avec le comité de supervision et sa réussite est essentielle à la poursuite du programme de formation.

Il est alors demandé à l'étudiante ou à l'étudiant de produire deux (2) textes d'environ vingt-cinq (25) pages sur les fondements théoriques de sa recherche ou sur deux (2) thèmes connexes à son sujet de recherche. L'examen de synthèse rétrospectif a pour but de favoriser la connaissance de son domaine d'études, de développer une expertise quant à sa discipline et à son domaine de recherche, d'exercer sa capacité d'analyse et de synthèse et d'affiner son sens critique en rendant compte des écrits scientifiques relatifs à son domaine de recherche.

L'évaluation de l'examen de synthèse rétrospectif est faite par la directrice ou le directeur de recherche et une deuxième personne évaluatrice. Par la suite, les évaluations sont remises à

l'étudiante ou à l'étudiant pour qu'il en prenne connaissance. Cet exercice contribue à ses apprentissages globaux du programme de formation doctorale.

Notation

Le résultat attribué à cette activité est R (réussite) ou E (échec). L'échec à l'activité ERC922 *Examen de synthèse rétrospectif* entraîne automatiquement l'exclusion du programme.

5.2. ERC946 *Projet de thèse*

Généralement, en deuxième année de sa scolarité doctorale et dans le cadre d'un séminaire, l'étudiante ou l'étudiant élabore, de concert avec sa direction de recherche, un projet de thèse contenant :

- la définition du sujet de recherche;
- l'état de la recherche et la revue de littérature;
- la problématique de recherche d'un point de vue interdisciplinaire;
- la formulation d'une hypothèse, d'objectifs réalisables et des limites de la recherche;
- le cadre théorique et la méthodologie envisagée;
- la bibliographie;
- s'il y a lieu, les démarches d'approbation éthique en se conformant à la Politique et directive en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains, en déposant une demande d'évaluation éthique au Comité d'éthique à la recherche (plateforme Nagano) et en acheminant la Déclaration relative aux travaux liés au mémoire ou à la thèse.

L'étudiante ou l'étudiant, lorsqu'elle ou il juge le moment opportun et après consultation de sa direction de recherche, soumet son projet de thèse aux membres de son comité de supervision et en discute avec ceux-ci lors d'une rencontre. Le comité de supervision juge si le projet peut être déposé pour évaluation.

De manière plus concrète, l'étudiante ou l'étudiant dépose son projet au secrétariat du CERC. La direction du programme le transmet officiellement aux membres de son comité de supervision et à une (1) ou deux (2) personnes habilitées par le CERC à évaluer le projet de thèse soumis. Si ces personnes donnent leur accord, la présentation orale du projet de thèse, d'une durée de vingt (20) à trente (30) minutes, aura lieu devant un jury composé des personnes évaluatrices du projet. À la suite de cette présentation orale, les personnes évaluatrices accepteront ou non le projet soumis. Cependant, des remarques et des suggestions peuvent être transmises à l'étudiante ou à l'étudiant, dont elle ou il pourra tenir compte dans la poursuite de sa démarche doctorale.

Un rapport d'évaluation formel des membres du jury est remis à la direction du programme. Ce rapport est transmis à la personne étudiante et aux membres du comité de supervision. Le comité de supervision de la thèse fait le suivi avec cette dernière des principales recommandations dont elle devrait prendre en compte pour la suite de ses travaux de thèse.

Notation

Le résultat attribué à cette activité est R (réussite) ou E (échec). L'échec à l'activité ERC946 *Projet de thèse* entraîne automatiquement l'exclusion du programme.

6. PRODUCTION DE FIN D'ÉTUDES

6.1. Rédaction de la thèse

Pour faciliter le travail de mise en forme, un [guide de rédaction et de présentation des travaux écrits](#) a été élaboré ainsi qu'un [gabarit](#) pour la page titre de la thèse. L'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement s'en remettre à ce protocole de rédaction et suivre les indications qui s'y trouvent.

6.2. Processus d'évaluation de la thèse (ERC962)

Voici quelques questions à se poser pour une auto appréciation :

- Ma thèse est-elle originale, pertinente et novatrice?
- Témoigne-t-elle d'une connaissance approfondie et exhaustive sur le sujet?
- Le problème étudié est-il correctement circonscrit et s'inscrit-il en lien avec les travaux qui s'y rapportent?
- Les sources documentaires sont-elles analysées et traitées avec rigueur?
- La méthodologie choisie convient-elle aux objectifs de la recherche et est-elle appliquée de façon effective?
- Les conclusions sont-elles convaincantes et constituent-elles une avancée significative dans le domaine?
- La qualité de la langue est-elle de haut niveau?
- Les références bibliographiques sont-elles présentées de façon exacte et méthodique?

Les principaux critères d'évaluation de la thèse sur lesquels les membres du jury fondent leur décision ont trait à la *valeur scientifique* : l'originalité du sujet et son apport à l'avancement des connaissances; la méthodologie de la recherche; la structure et la cohérence entre les parties de la thèse; la qualité de l'argumentaire; le traitement de la documentation; et l'interprétation des résultats.

La *qualité formelle de la présentation*, selon le [guide de rédaction et de présentation des travaux écrits](#), est néanmoins un critère essentiel, et elle concerne : la rigueur et l'uniformité de la présentation; la qualité de la langue et la clarté du texte; l'appareil critique (notes, références); et la présentation des tableaux et des illustrations.

Dépôt de la thèse

Une fois que la thèse est à la satisfaction du comité de supervision, l'étudiante ou l'étudiant effectue le dépôt initial de sa thèse auprès de sa directrice ou de son directeur de recherche ou encore au bureau de la coordonnatrice ou du coordonnateur académique du CERC. La directrice ou le directeur de recherche devra approuver ce dépôt et signer le formulaire « Autorisation de dépôt initial de la thèse », lequel sera également signé par la direction du programme. L'étudiante ou l'étudiant peut faire un dépôt électronique, en format PDF, ou encore produire une copie papier.

Composition du jury de thèse

La directrice ou le directeur de recherche propose une liste d'évaluatrices ou d'évaluateurs potentiels. Elle ou il remplit le formulaire « Suggestions de la directrice ou du directeur de recherche quant au choix des examinatrices ou examinateurs », qui sera acheminé à la direction du

programme. Il appartient à la directrice ou au directeur du programme de déterminer le choix des évaluateurs ou des évaluatrices retenus.

Une fois le jury déterminé, la directrice ou le directeur du programme complète le formulaire « Composition du jury ». D'office, la directrice ou le directeur de recherche participe à l'évaluation de la thèse. Le jury est composé d'au moins quatre (4) personnes, auxquelles s'ajoutent la présidente ou le président de jury, qui est normalement la directrice ou le directeur du programme ou une personne qui la ou le représente.

Le jury qui évalue la thèse est ainsi formé d'au moins quatre (4) personnes :

- la directrice ou le directeur de recherche et la codirectrice ou le codirecteur de recherche;
- trois (3) autres personnes, dont une (1) doit obligatoirement provenir de l'extérieur de l'Université de Sherbrooke.

Chacun des membres du jury reçoit : une copie électronique de la thèse (ou une copie papier si cela est demandé par un des membres du jury); le formulaire « Évaluation de la thèse de doctorat »; une lettre d'introduction; et une lettre de directives, laquelle inclut une date de remise du rapport d'évaluation.

Les membres du jury ont six (6) semaines pour rendre compte de leur évaluation de la thèse, sauf si le dépôt coïncide avec la période des vacances estivales (dans ce cas, un délai sera accordé aux membres du jury). Ils remettent au secrétariat du CERC le rapport de lecture et le formulaire d'évaluation de la thèse, indiquant l'une des décisions suivantes :

- la thèse est acceptable telle quelle et les membres du jury en recommandent la soutenance;
- la thèse n'est acceptable qu'après révision, une version révisée de la thèse doit être soumise de nouveau;
- la thèse n'est pas acceptable.

Lorsque la directrice ou le directeur du programme a reçu tous les rapports des évaluatrices et des évaluateurs de la thèse, elle ou il doit en prendre connaissance et décider de la suite à donner :

- si les rapports recommandent unanimement la soutenance de la thèse, la directrice ou le directeur du programme remplira le formulaire prévu à cet effet et une date de soutenance sera fixée;
- si les rapports ne sont pas unanimes, la directrice ou le directeur du programme peut convoquer une réunion préparatoire des membres du jury. Dans les cas de figure suivants, il est obligatoire de tenir une réunion préparatoire :
 - si deux membres du jury ou plus jugent la thèse acceptable moyennant des révisions majeures;
 - si deux membres du jury ou plus jugent la thèse inacceptable;
 - si un membre du jury juge la thèse acceptable moyennant des révisions majeures et un membre du jury juge la thèse inacceptable.

La réunion préparatoire a pour fin de débattre de l'évaluation de la thèse. Elle peut arriver aux conclusions suivantes :

- recommandation de soutenance de la thèse à l'unanimité des voix, avec corrections mineures de la thèse;
- recommandation de soutenance de la thèse à la majorité des voix, avec corrections mineures de la thèse;
- recommandation à l'unanimité des voix d'apporter à la thèse des corrections majeures avant de procéder à une soutenance;
- refus de la thèse à l'unanimité;
- refus de la thèse à la majorité des voix;
- dans le cas où un vote est à égalité, il revient à la présidente ou au président du jury de trancher et elle ou il peut, pour ce faire, prendre la chose en délibéré.

Dans l'hypothèse où la thèse doit recevoir des corrections majeures, il appartient au jury, au cours de cette réunion préparatoire, de préciser la nature des corrections à apporter et d'identifier deux (2) personnes devant superviser ces corrections. Un délai maximal d'une année sera accordé pour effectuer les corrections majeures. Un nouveau jury pourra être constitué si les deux ---personnes responsables de la supervision des corrections majeures jugent la thèse prête et en recommandent le dépôt pour une soutenance.

Dans l'hypothèse où la thèse serait refusée à majorité ou à l'unanimité, les options suivantes sont possibles :

- l'étudiante ou l'étudiant décide, de son plein gré, de mettre fin à son parcours académique;
- la directrice ou le directeur du programme donne la possibilité à l'étudiante ou à l'étudiant de faire valoir ses arguments, oralement ou par écrit, aux membres du jury. Au terme de cet échange, les membres du jury doivent déterminer s'ils maintiennent ou non leur refus. Pour qu'il y ait droit de reprise, il doit y avoir au moins deux (2) membres qui en font la recommandation. Le jury précise alors les modifications exigées, le mécanisme de contrôle et le délai accordé à l'étudiante ou à l'étudiant.

Si le jury se trouve dans une impasse et qu'il est impossible, éthiquement et moralement, de pouvoir prendre une décision objective et définitive, la directrice ou le directeur du programme procédera à la création d'un second jury composé de trois (3) personnes ne connaissant pas la thèse, qui l'évalueront dans son état actuel. La décision majoritaire ou unanime de ce jury sera finale et sans appel. Cette décision porte sur deux options : maintenir le refus de la thèse ou autoriser sa soutenance, laquelle sera présentée devant ce second jury.

Déroulement de la soutenance

La présidence de la soutenance de thèse est assurée par un membre du corps professoral du Centre d'études du religieux contemporain.

La soutenance est publique et elle dure généralement entre deux (2) et trois (3) heures. Elle se tient sur le campus d'appartenance ou d'inscription de la personne en évaluation. Elle peut

également se dérouler par visioconférence, notamment pour les membres du jury qui ne peuvent se présenter et pour toutes les personnes intéressées par la soutenance.

Une brochure est produite et distribuée lors de la soutenance ou avant. Pour ce faire, un résumé de la thèse, d'environ trois cents (300) mots, est demandé à l'étudiante ou à l'étudiant. Idéalement, cette brochure est diffusée lors de l'annonce de la soutenance, ce qui permet aux membres de la communauté de prendre connaissance du contenu de la thèse.

Après une brève présentation de vingt (20) à trente (30) minutes par l'étudiante ou l'étudiant, les évaluatrices et les évaluateurs l'interrogent à tour de rôle, selon l'ordre et la durée déterminée en début de soutenance par la présidente ou le président du jury.

Ce premier tour d'interrogations peut se poursuivre par un second tour, qui est généralement nécessaire, mais qui n'est pas obligatoire. À l'issue de la soutenance, la présidente ou le président et les membres du jury se retirent pour délibérer et rendre leur décision. Il revient à la présidente ou au président de communiquer la décision à l'étudiante ou à l'étudiant au nom du jury.

Il est fortement conseillé à l'étudiante ou à l'étudiant d'assister à au moins une soutenance avant de se prêter à l'exercice. Elle ou il pourra ainsi se familiariser avec son déroulement.

6.3. Dépôt final

Le dépôt final de la thèse, avec résumés anglais et français, se fait, avec l'approbation de la directrice ou du directeur de recherche, auprès du secrétariat du CERC, en format PDF/A. Le dépôt final de la thèse se fait simultanément, par l'étudiante ou l'étudiant, sur la plateforme web [Savoirs UdeS](#). Cette plateforme en libre accès rassemble, préserve et diffuse les productions intellectuelles des membres de l'Université de Sherbrooke, offrant un accès illimité au texte intégral des publications scientifiques sans barrière financière ou légale.

ANNEXE 1

Domaines de recherche et expertises du corps enseignant

DOMAINES DE RECHERCHE	PERSONNES ENSEIGNANTES	DESCRIPTIF
1) Politique, religions et mondialisation	Sami Aoun, Adib Bencherif, Claude Gélinas, Raphaël Mathieu Legault-Laberge, Alain Létourneau, David Morin, Patrick Snyder...	Ce domaine de recherche s'intéresse aux enjeux de la mondialisation. Il étudie les résistances idéologiques, politiques et culturelles et il observe et analyse les phénomènes de radicalisation et d'extrémisme à travers le monde.
2) Identité, culture et religions (Groupe de recherche Paul Tillich)	Safa Ben Saad, Oibrillant Damus, Maurice Demers, Lorraine Derocher, Marc Dumas, Claude Gélinas, Annick Girard, Bertrand Lavoie, Raphaël Mathieu Legault-Laberge, Pierre Noël, Alexandra Pleshoyano, Sara Teinturier...	Ce domaine de recherche s'intéresse à la formation (transformation, transmission) des identités religieuses au sein des sociétés occidentales, à l'expérience religieuse et spirituelle contemporaine dans ses formes multiples, aux mutations du croire et aux rapports entretenus avec les groupes culturels et religieux. Dans la formation des identités religieuses, il prend en compte la diversité qui caractérise les appartenances contemporaines, et ce, dans toutes ses dimensions : sociale (genre, condition sociale, etc.), ethnoculturelle, religieuse et linguistique.
3) Droit, religions et société (Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke – SoDRUS)	Safa Ben Saad, Stéphane Bernatchez, Guy Bucumi, Claude Gélinas, David Koussens, Bertrand Lavoie, Sébastien Lebel-Grenier, Raphaël Mathieu Legault-Laberge, David Morin, Pierre Noël, Marie-Pierre Robert...	Ce domaine de recherche étudie les problématiques et les phénomènes concrets relatifs au pluralisme religieux au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde pour appréhender d'une manière plus globalisante l'insertion juridique, normative et sociale de la diversité à l'intérieur de l'espace public.
4) Pluralisme religieux, interculturalité et vivre-ensemble	Adib Bencherif, Stéphane Bernatchez, Lorraine Derocher, Claude Gélinas, David Gilles, Pierre Noël, Stéphane Rivest, Patrick Snyder...	Ce domaine de recherche examine le pluralisme religieux contemporain et les enjeux d'interculturalité impliqués dans les pratiques du vivre-ensemble. Il rend compte des défis du vivre-ensemble que représentent la diversité, le relativisme axiologique et la rencontre de l'autre à travers ses croyances et ses pratiques spécifiques.

DOMAINES DE RECHERCHE	PERSONNES ENSEIGNANTES	DESCRIPTIF
<p>5) Laïcité et modernité</p> <p>(Chaire de recherche Droit, religion et laïcité)</p>	<p>Guy Bucumi, Claude Gélinas, David Koussens, Bertrand Lavoie, Patrick Snyder...</p>	<p>Ce domaine de recherche s'intéresse aux enjeux de la laïcité en contexte de modernité, en jetant un regard sur les rapports qu'entretiennent les États modernes avec les confessions religieuses. Il rend compte des débats sociaux, politiques et juridiques que la laïcité suscite au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.</p>
<p>6) Éthique, société et religieux contemporain</p>	<p>Jean Desclos, Michel Dion, Sylvie Lafrenaye, Bertrand Lavoie, Jacques Quintin...</p>	<p>Ce domaine de recherche analyse les transformations des rapports entre le religieux contemporain et l'éthique au sein des sociétés modernes. Il considère l'aspect éthique dans l'émergence des problèmes socioreligieux se rapportant à plusieurs domaines : bioéthique, éthique des affaires, éthique professionnelle, éthique des organisations, etc. Il rend compte de la contribution des religions et des spiritualités au développement d'une éthique planétaire.</p>
<p>7) Spiritualités, expériences individuelles et enjeux sociétaux</p> <p>(Groupe de recherche Spiritualité en santé – SenS)</p>	<p>Marie-Noëlle Bélanger-Lévesque, Michel Dion, Marc Dumas, Sylvie Lafrenaye, Pierre Noël, Martine Pelletier, Alexandra Pleshoyano, Jacques Quintin, Stéphane Rivest, Patrick Snyder...</p>	<p>Ce domaine de recherche s'intéresse aux spiritualités contemporaines dans leur prise en compte des enjeux sociétaux : santé, bien-être, management, etc. Il réfléchit à propos de la place et de l'apport des spiritualités au niveau individuel et au sein des institutions et des organisations.</p>

ANNEXE 2
Calendrier de scolarité

Cette annexe présente les divers cheminements possibles des étudiantes et des étudiants lors de leur formation doctorale, en fonction de leur trimestre d'admission et de leur situation personnelle.

* Versement de la bourse d'admission de 1 250\$/trimestre pour un maximum de six (6) trimestres.

1) Personne étudiante commençant **au trimestre d'automne sans propédeutique**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 1	ERC901 (3 cr)*	ERC906 (3 cr)*	*	6
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (10 cr)			10
An 2	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)*	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)*	*	10
		ERC902 (3 cr)	ERC907 (1 cr)	4
Ans 3 et 4	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)			60

2) Personne étudiante commençant **au trimestre d'automne avec propédeutique**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 1	1, 2 ou 3 cours de propédeutique*	1 ou 2 cours de propédeutique		
		ERC906 (3 cr)*	ERC922 (début)*	3
An 2	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)*	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)*	*	10
	ERC901 (3 cr)*	ERC902 (3 cr)		6
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (suite et fin) (10 cr)			10
Ans 3, 4 et 5	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)		ERC907 (1 cr)	61

3) Personne étudiante commençant **au trimestre d'hiver sans propédeutique**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 1		ERC906 (3 cr)	*	3
		ERC902 (3 cr)*	ERC922 (début)	3
An 2	ERC901 (3 cr)			3
	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)*	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)*	*	10
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (suite et fin) (10 cr)			10
An 3	Présentation du projet de thèse*	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)	ERC907 (1 cr)	61
Ans 4 et 5	Rédaction de la thèse (incluant soutenance et dépôt final)			

4) Personne étudiante commençant **au trimestre d'hiver avec propédeutique**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 0		1, 2 ou 3 cours de propédeutique*	*	
An 1	1 ou 2 cours de propédeutique			
	ERC901 (3 cr)*	ERC906 (3 cr)*	*	6
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (10 cr)			10
An 2	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)*	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)		10
		ERC902 (3 cr)	ERC907 (1 cr)	4
Ans 3 et 4	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)			60

5) Personne étudiante commençant **au trimestre d'automne sans propédeutique (professionnel)**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 1	ERC901 (3 cr)*	ERC906 (3 cr)*	*	6
An 2	*	ERC902 (3 cr)*	*	3
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (10 cr)			10
An 3	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)	ERC907 (1 cr)	11
Ans 4 et 5	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)			60

6) Personne étudiante commençant **au trimestre d'automne avec propédeutique (professionnel)**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 1	1, 2 ou 3 cours de propédeutique*	1 ou 2 cours de propédeutique		
		ERC906 (3 cr)*	*	3
An 2	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)*	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)*	ERC922 (début)*	10
An 3	ERC901 (3 cr)	ERC902 (3 cr)	ERC907 (1 cr)	7
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (suite et fin) (10 cr)			10
Ans 4 et 5	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)			60

7) Personne étudiante commençant **au trimestre d'hiver sans propédeutique (professionnel)**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 1		ERC906 (3 cr)*	*	3
An 2	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)*	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)*	ERC922 (début)*	10
An 3	ERC901 (3 cr)*	ERC902 (3 cr)	ERC907 (1 cr)	7
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (suite et fin) (10 cr)			10
Ans 4 et 5	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)			60

8) Personne étudiante commençant **au trimestre d'hiver avec propédeutique (professionnel)**

	Automne	Hiver	Été	Total crédits
An 1		1, 2 ou 3 cours de propédeutique*	*	
An 2	1 ou 2 cours de propédeutique	ERC906 (3 cr)*	*	3
	ERC901 (3 cr)*			3
An 3	ERC945 <i>Séminaire interdisciplinaire</i> (4 cr)*	ERC946 <i>Projet de thèse</i> (6 cr)	ERC922 (début)*	10
An 4		ERC902 (3 cr)	ERC907 (1 cr)	4
	ERC922 <i>Examen de synthèse</i> (suite et fin) (10 cr)			10
Ans 5 et 6	ERC962 <i>Thèse</i> (60 cr)			60

ANNEXE 3

Instances de recherche collaborant avec le CERC

Les étudiantes et les étudiants qui souhaitent en savoir davantage à propos des instances de recherche collaborant avec le CERC peuvent consulter les sites Internet de ces instances.

INSTANCES DE RECHERCHE	ORIENTATION	SITE INTERNET
<p>Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS)</p>	<p>Cette instance de recherche s'intéresse aux problématiques et aux phénomènes concrets relatifs au pluralisme religieux au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, et ce, afin de mieux comprendre les mécanismes normatifs qui encadrent la diversité dans l'espace public. Adoptant une approche interdisciplinaire, les chercheuses et les chercheurs du SoDRUS articulent leurs travaux autour de trois axes principaux : 1) État : légitimité et contrôle du religieux; 2) institutions et gestion de la diversité religieuse; et 3) mondialisation et identités religieuses.</p>	<p>USherbrooke.ca/sodrus</p>
<p>Chaire de recherche Droit, religion et laïcité</p>	<p>Cette instance de recherche propose une expertise à propos des phénomènes relatifs à la laïcité. Elle mène des travaux novateurs en la matière et développe un savoir de pointe, et ce, autant dans le domaine de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée. En s'engageant activement dans les débats sociaux, elle a pour mission l'abolition des préjugés, la promotion des droits fondamentaux et le développement du vivre-ensemble. Elle favorise également la formation et l'inclusion des étudiantes et des étudiants en leur permettant de diffuser leurs travaux de recherche dans un cadre ouvert à la discussion.</p>	<p>USherbrooke.ca/chaire-droit-religion-laicite</p>
<p>Chaire UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (UNESCO-PREV)</p>	<p>Cette instance de recherche se spécialise dans l'étude des phénomènes de radicalisation et d'extrémisme pouvant conduire au terrorisme ou à d'autres formes de violence. Face à un besoin de sensibilisation, de formation et d'intervention lié à son champ d'expertise, elle développe une recherche fondée sur des données probantes et favorise l'échange de connaissances aux niveaux national et international. Son travail permet de mieux comprendre les mécanismes et les processus liés à la radicalisation et à l'extrémisme, renforçant ainsi la résilience des sociétés contemporaines.</p>	<p>chaireunesco-prev.ca</p>

INSTANCES DE RECHERCHE	ORIENTATION	SITE INTERNET
<p>Groupe de recherche Paul Tillich</p>	<p>Cette instance de recherche se penche spécifiquement sur l'apport que Paul Tillich (1886-1965), théologien protestant, a pu avoir sur le monde moderne. L'apport de ce penseur est étudié sous l'angle de la philosophie de la religion et du lien que celle-ci maintient avec la pensée scientifique. Par la traduction des œuvres de Tillich et la diffusion de connaissances relatives à sa pensée, les chercheurs qui collaborent aux travaux de cette instance de recherche proposent des voies de compréhension relatives à la place qu'occupe la religion dans les sociétés contemporaines.</p>	<p>USherbrooke.ca/religieux-contemporain/recherche/groupe-de-recherche/paul-tillich</p>
<p>Groupe de recherche Spiritualité en santé (Sens)</p>	<p>Cette instance de recherche mène des travaux à propos des rapports entre la spiritualité et les sciences de la santé. Elle se questionne à propos d'enjeux éthiques, professionnels et fondamentaux qui émergent dans les contextes de soins et qui concernent la place de la spiritualité dans ces contextes, et ce, en s'intéressant autant à la médecine moderne qu'aux approches alternatives et holistiques. Elle propose d'approfondir les réflexions relatives à l'humanisation des soins prodigués dans les sociétés contemporaines.</p>	<p>USherbrooke.ca/religieux-contemporain/recherche/groupe-de-recherche/spiritualite-en-sante</p>